

**Nouveau Collège de Cluny  
Musée du Moyen Âge-Musée de Cluny**

**Cycle de conférences du LaMOP  
(Laboratoire de Médiévistique occidentale de Paris)**

**Année 2016-2017**

Responsable : Olivier MATTÉONI

**FIGURES SOUVERAINES DU MOYEN ÂGE**

Mercredi 23 novembre 2016

Régine Le Jan, professeur émérite d'histoire du Moyen Âge, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne : *Clovis et la formation du royaume des Francs*

Mercredi 18 janvier 2017

Geneviève Bühner-Thierry, professeur d'histoire du Moyen Âge, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne : *Mère, épouse et concubine : la reine dans le royaume mérovingien*

Mercredi 22 février 2017

Warren Pezé, docteur du LaMOP/Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne : *L'empereur qui ne riait jamais. Louis le Pieux et l'empire carolingien, entre réforme et guerre civile (814-840)*

Mercredi 22 mars 2017

Benoît Grévin, Directeur de recherches au CNRS, LaMOP/Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne : *La stupeur du monde. L'empereur Frédéric II Hohenstaufen (1194-1250), entre histoire et mythe*

Mercredi 26 avril 2017

Judith Förstel, Conservatrice du patrimoine, doctorante au LaMOP/Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne : *La souveraineté dans la pierre : le roi Charles V en ses palais*

Mercredi 17 mai 2017

Olivier Mattéoni, professeur d'histoire du Moyen Âge, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne : *Louis XI et la défense de la souveraineté*

## FIGURES SOUVERAINES DU MOYEN ÂGE

### Présentation des conférences

#### Mercredi 23 novembre 2016

Régine Le Jan, professeur émérite d'histoire du Moyen Âge, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne : *Clovis et la formation du royaume des Francs*



Le baptême de Clovis par saint Remy. Plaque de reliure d'ivoire, IX<sup>e</sup> siècle, Musée de Picardie.

Cette conférence sera l'occasion de s'interroger sur la figure de celui qui est passé dans la mémoire collective comme le fondateur du royaume des Francs, à l'origine de la France. En prenant en compte tous les types de sources, y compris archéologiques, et en adoptant une démarche comparative dans le contexte post-romain, on analysera les facteurs qui ont permis à Clovis de s'imposer comme seul successeur de son père Childéric, puis comme seul roi des Francs. On mettra ainsi en lumière les fondements d'une royauté barbare, celle des Francs, le mode d'exercice du pouvoir par Clovis et la difficile mise en place d'une dynastie.

#### Mercredi 18 janvier 2017

Geneviève Bühner-Thierry, professeur d'histoire du Moyen Âge, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne : *Mère, épouse et concubine : la reine dans le royaume mérovingien.*



Le mariage de Sigebert I<sup>er</sup> et de Brunehaut. *Grandes Chroniques de France*, XV<sup>e</sup> siècle, BnF.

La reine est-elle une figure souveraine ? Si elle occupe, sans nul doute, une place très importante aux côtés du roi au sein du royaume des Francs, être reine n'est pas encore une fonction institutionnalisée : être reine signifie d'abord être l'épouse – ou la mère – du roi. C'est donc dans sa relation avec le roi qu'il faut envisager le pouvoir de la reine qu'on

abordera notamment à travers les grandes figures de Clothilde, Frédégonde, Brunehaut et Bathilde.

### Mercredi 22 février 2017

Warren Pez , docteur du LaMOP/Universit  Paris 1 Panth on-Sorbonne : *L'empereur qui ne riait jamais. Louis le Pieux et l'empire carolingien, entre r forme et guerre civile (814-840).*



Louis le Pieux. *Liber de laudibus Sanctae Crucis*, Codex Vaticanus Reginensis latinus 124 (826)

Le r gne de Louis le Pieux est apparemment celui d'un  chec. L'expansion de l'empire de Charlemagne est stopp e par les attaques slaves, maures et normandes ; les conflits entre les quatre fils de Louis, entre 830 et 843, m nent l'empire   la division ; Louis le Pieux lui-m me, se soumettant   ce que l'on a parfois appel  « le premier proc s stalinien de l'histoire », fait p nitence et abdique en 833. Mais cette description ne fait gu re justice des r formes de Louis le Pieux, qui marquent durablement l'aristocratie, le monachisme, l' piscopat, l' ducation et la conception du pouvoir royal. Elle n glige aussi le caract re propre des relations entre  glise et pouvoir, sur lesquelles les recherches r centes ont jet  une nouvelle lumi re.

### Mercredi 22 mars 2017

Beno t Gr vin, Directeur de recherches au CNRS, LaMOP/Universit  Paris 1 Panth on-Sorbonne : *La stupeur du monde. L'empereur Fr d ric II Hohenstaufen (1194-1250), entre histoire et mythe*



Fr d ric II et son faucon. *De arte venandi cum avibus*, XIII  si cle, Biblioth que du Vatican.

L'empereur et roi de Sicile Frédéric II Hohenstaufen (1194-1250) est l'une des figures de l'histoire médiévale les plus connues en Italie et dans le monde germanique, mais aussi les plus controversées dans l'historiographie médiévale. Héritier improbable de deux constructions impériales prestigieuses (l'Empire germanique et la Sicile des souverains normands), polyglotte, interlocuteur habile des pouvoirs musulmans et adversaire acharné des papes, il a passé son existence à bâtir un pouvoir monarchique destiné à s'étendre sur la Méditerranée et l'Europe centrale, sans jamais réussir à prendre totalement le dessus sur ses nombreux adversaires. Si sa vie politique est une suite de rebondissements dignes d'un film d'aventure, de l'orphelin bloqué dans le palais de Palerme au roi excommunié partant pour la croisade, il a également été le promoteur d'une politique culturelle remarquable, qui a fait de la cour de Sicile de son temps l'un des lieux de convergence des savoirs. Traductions de l'arabe, invention d'un nouvel italien courtois, reformation du latin ne sont que quelques-unes des facettes des activités de ce souverain mystérieux, entouré d'une aura légendaire – tôt changée en légende noire – dès son règne. Depuis sa mort et l'écrasement de sa dynastie quelques années plus tard (1266), le mythe de Frédéric II a entretenu une puissante attraction en Allemagne et en Italie, avant de déboucher aujourd'hui sur d'âpres débats sur sa place dans la construction d'un multiculturalisme européen, ou sur l'incroyance au XIII<sup>e</sup> siècle. La présente conférence tentera de retracer le parcours du souverain, et d'expliquer comment une vie en apparence proche du mythe peut être interprétée comme la réponse d'une personnalité exceptionnelle aux changements géopolitiques qui affectaient l'Europe et la Méditerranée de son temps.

### **Mercredi 26 avril 2017**

Judith Förstel, Conservateur du patrimoine, doctorante au LaMOP/Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne : *La souveraineté dans la pierre : le roi Charles V en ses palais*



Château de Vincennes.

Dans le *Livre des faits et bonnes meurs du sage roy Charles V*, Christine de Pizan évoque les palais construits et réaménagés à l'initiative du souverain ; Charles V, « vray architecteur et deviseur certain et prudent ordeneur » de nombreux chantiers, est en effet un « roi bâtisseur » qui a engagé d'importants chantiers sur ses résidences, telles que l'hôtel Saint-Pol ou le château de Vincennes. Ses demeures combinent une double fonction : ce sont les lieux de séjour du roi et de son entourage, mais aussi des espaces politiques où le souverain reçoit ses agents ou ses hôtes de marque. Les écrivains du Moyen Âge nous restituent cette ambiance de cour où se mêlent l'administration, la diplomatie, la vie quotidienne et les loisirs. Ils nous entraînent de Melun à Vincennes, de Creil à Beauté-sur-Marne, au sein d'un espace royal où circulent sans trêve le roi et les siens.

**Mercredi 17 mai 2017**

Olivier Mattéoni, professeur d'histoire du Moyen Âge, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne : *Louis XI et la défense de la souveraineté*



Louis XI, portrait anonyme (XV<sup>e</sup> siècle). Brooklyn Museum, New York.

Dans la construction de l'État royal, le règne de Louis XI est essentiel. L'historiographie ancienne, celle des historiens républicains et positivistes du XIX<sup>e</sup> siècle, a fait de Louis XI « le roi des bourgeois », en lutte contre les « grands féodaux ». À l'appui de cette thèse, le jugement de Thomas Basin, farouche adversaire de l'« universelle araigne », qui a résumé le dessein politique du roi en ces termes : « Détruite toutes les plus grandes maisons et principautés du royaume, ou tout au moins les affaiblir au point qu'il ne restât plus assez de vigueur, soit à l'une d'elles soit à toutes ensemble, pour pouvoir se révolter contre lui ou seulement avoir l'audace de s'opposer à sa volonté ». Qu'en fut-il exactement ? La lutte que Louis XI engage contre les princes, qui a revêtu des formes diverses – recours aux armes et procédures judiciaires – a été au cœur de la politique royale. En quoi a-t-elle été pour le roi un moyen d'affirmer sa souveraineté ? C'est ce que la conférence s'attachera à démontrer.